L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent de l'économie interne et de la comptabilité, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a élé alors lu par le greffier comme suit :-

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ No 2, JEUDI, 10 juin 1897.

Le comité permanent de l'économie interne et de la comptabilité a l'honneur de présenter son troisième rapport.

1. Votre comité a examiné les comptes du greffier du Sénat pour l'exercice clos

le 30 juin 1896, et il les a trouvés exacts.

Le greffier a rendu compte, à la satisfaction de votre comité, de la manière suivante :

RECETTES.

Lettres de crédit	\$202,800.00
Lettres de change	159.20
Recettes diverses	1,132.19
•	
	\$204,091,39

DÉBOURSÉS.

2 12001025.	
Traitement du président	\$ 4,000.00
Indemnités et frais de route	132,597.01
Dépenses casuelles	65,819.05
Dépôts au crédit du receveur général (recettes)	1,132.19
Balance en banque	543.14
Motol	9 904 001 90

Le montant payé pour indemnité et frais de route comprend \$51,388.01, balances payées après le 30 juin 1895, pour la session de cette année-là. La moyenne pour les trois années dernières ressort à \$78,000.00.

Le montant des dépenses imprévues comprend \$608.08, pour des paiements imputables sur le revenu, et des remboursements d'honoraires faits par ordre, sur bills privés non passés; cette somme, déduite du montant total, laisse une dépense nette de \$65,210.97.

La moyenne des trois ans est de \$58,700.00.

- 2. Conformément à l'ordre de votre honorable Chambre, le greffier a demandé qu'une somme de \$5,000.00 soit portée au budget supplémentaire pour payer les frais de traduction et d'impression, en français, des débats de la dernière et de la présente sessions.
- 3. La somme affectée à la papeterie pour la session dernière était de \$5,900.; sur ce montant, \$5,425 ont été dépensées jusqu'à ce jour, ce qui laisse une balance de \$475. Le stock accumulé des années précédentes a été graduellement réduit et la valeur de ce qui en reste aujourd'hui est d'environ \$2,000.

4. Votre comité recommande que les petits coffrés ordinaires de papeterie soient

fournis aux sénateurs.

5. Votre comité recommande que la commande des articles de papeterie et de fournitures de bureau pour la prochaine session du parlement soit donnée suivant la liste approuvée par votre comité et déposée au bureau du commis de la papeterie, et que la distribution en soit faite de la même manière qu'aux sessions précédentes.